



Vous Informez

266, rue Principale, Audet (QC) G0Y 1A0

T 819 583 1596 / F 819 583 5938

munaudet@axion.ca / www.munaudet.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 2021

Cellulaire à la mairie: 819-582-0889 Courriel : mairie@munaudet.qc.ca

LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Conformément à l'article 176.1 C.M., le rapport financier et le rapport du vérificateur seront déposés lors de la séance du conseil du 6 avril 2021 à 20h qui sera tenue à **huis clos**. Ces rapports seront également publiés sur le site Internet de la Municipalité.

INFO-CONSEIL

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal.

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Audet tenue le 1^{er} février 2021, les élus ont notamment :

Administration générale :

Dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité et autoriser la transmission à la MRC du Granit, à la date prévue par la Loi, la liste des personnes qui n'auront pas acquitté à la date formulée sur un avis, les sommes dues.

Affecter un montant de 3 000,00 \$ de l'aide financière reçu du gouvernement dans le contexte de la pandémie de la covid-19, et ce, pour le secteur aqueduc et égouts.

Autoriser que l'excédent de fonctionnements pour les dépenses en approvisionnement et traitement de l'eau potable, le réseau de distribution de l'eau potable, le traitement des eaux usées et du réseau d'égouts au montant de

INFO-CONSEIL

10 145 \$ de l'année 2020 soit affecté au secteur aqueduc et égouts.

Dépôt de la lettre de démission de l'inspectrice en bâtiment et en environnement, Madame Cynthia Huot.

Autoriser la publication d'une offre d'emploi pour le poste d'inspecteur en bâtiment, en environnement et responsable de la gestion des actifs municipaux.

Appuyer le Recensement de 2021 et encourager tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca.

Adopter la déclaration d'engagement initiée par l'Union des municipalités du Québec « *La démocratie dans le respect par respect pour la démocratie* ».

Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le programme pour la gestion des actifs de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

Sécurité publique :

Autoriser une contribution financière au montant de deux cents dollars (200,00\$) pour la fille d'un pompier volontaire du service incendie qui a perdu sa résidence à la suite d'un incendie.

Autoriser que l'excédent de fonctionnements pour les dépenses en sécurité publique de l'année 2020 au montant de 15 000 \$ soit affecté pour les équipements incendie.

Adopter le rapport du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 8 préparé par le service incendie de la Municipalité à l'égard du Schéma de couverture de risques incendie, et ce, pour l'année 2020.

Accepter l'entente de maintenance préventive de Chubb pour le système d'alarme incendie installé à la salle municipale.

Réseau routier :

Autoriser que le balayage des rues pour l'année 2021 de la Municipalité de Audet soit faits par Les entreprises SC Classique.

INFO-CONSEIL

Aménagement, urbanisme et développement :

Informez que le Comité du Fonds de développement du parc éolien du Granit et celui du Fonds de développement du parc éolien de Saint-Robert lancent leur appel annuel de projets pour l'année 2021. Les organismes invités ont jusqu'au 1^{er} avril à 16h00 pour soumettre un projet et une demande d'aide financière.

Appuyez le comité de développement de la municipalité pour la présentation d'une demande d'aide financière dans le programme Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit pour un projet afin de bonifier les infrastructures en loisir par l'aménagement d'un jeu d'eau ceinturé d'un anneau de glace, l'agrandissement du bâtiment de l'O.T.J. pour y installer l'alimentation en eau et les contrôles électromécaniques pour le jeu d'eau et enfin, l'installation d'un système d'éclairage écoénergétique qui va également permettre de réduire la pollution lumineuse et confirmer son engagement à payer sa part financière des coûts admissibles et d'exploitation du projet.

Informez qu'afin de soutenir les projets municipaux, le député de Mégantic, Monsieur François Jacques a lancé l'appel de projets Programme Soutien à l'action bénévole pour l'année 2021. Les organismes invités ont jusqu'au 15 février 2021 pour soumettre un projet et une demande d'aide financière.

Appuyez le Cercle des fermières d'Audet pour la présentation d'un projet d'installation de bancs à proximité du jeu de pétanque sur le terrain de l'O.T.J. dans le programme « Soutien à l'action bénévole » et confirmer son engagement à payer un montant de 200,00\$ des coûts admissibles et d'exploitation du projet.

Loisirs et culture :

Acceptez l'offre de la Station touristique Baie-des-Sables afin que la Municipalité puisse choisir une journée pour laquelle elle prendra en charge les frais d'une journée afin de permettre que tous ses résidents puissent avoir l'accès gratuit aux installations offertes à la station.

Informez que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie invite à participer au Défi château de neige édition 2021. Quatre bons d'achat de 500 \$ pour du matériel de sport ou de plein air chez une entreprise locale au choix seront attribués au hasard parmi

INFO-CONSEIL

tous les participants de l'Estrie (municipalités, organismes, écoles, CPE et familles) qui auront inscrit leur château de neige ou leur activité d'ici le 8 mars 2021. De fabuleux prix provinciaux seront également remis au hasard à la fin du Défi !

Informez que la quatorzième édition de la « Semaine de l'intergénération » se tiendra du 8 au 12 février 2021. Selon les directives gouvernementales relatives à la pandémie de la COVID-19, les activités planifiées, s'il y a, au sein de la Municipalité de Audet dans le cadre de cette semaine devront être adaptées à la situation.

Informez que les journées de la persévérance scolaire se tiendront du 15 au 19 février prochain. Le thème de la campagne 2021 est : « *Un moment. Pour eux.* »

Correspondance :

Autoriser une souscription de 50,00\$ pour soutenir l'organisation du Gala Méritas de la Commission scolaire des Hauts-Cantons.

Varia :

Nomination du secrétaire du comité consultatif d'urbanisme soit l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité de Audet et en son absence, la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Lors de la séance d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Audet tenue le 22 février 2021, les élus ont notamment :

Administration générale :

Adopter une résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 543 100 \$ en lien avec les règlements d'emprunts numéros 276 et 358.

Accepter l'offre qui lui est faite de la CAISSE DES JARDINS DE LAC - MEGANTIC - LE GRANIT pour son emprunt par billets en date du 1^{er} mars 2021 au montant de 543 100 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 276 et 358.

INFORMATION MUNICIPALE

MODE DE PAIEMENT DE VOS TAXES

La facture de taxes municipales 2021 pour les montants excédent 300\$ est payable en quatre versements. **Veillez prendre note qu'aucun autre avis ne vous sera transmis pour les paiements des versements dus.**

Plusieurs modes de paiement des taxes municipales

Vous pouvez acquitter votre facture de taxes municipales en utilisant l'un des modes de paiement suivants :

- En adhérant au programme de prélèvement automatique de la Municipalité de Audet en remplissant une demande d'adhésion au prélèvement automatique. Le formulaire est disponible au bureau municipal ou sur le site Internet de la Municipalité dans l'onglet « Vie municipale », option « Finance et taxation ».
- Par Internet ou par téléphone auprès de votre établissement financier.
- Au comptoir ou au guichet automatique de la plupart des caisses populaires et des banques.
- Par la poste, en utilisant les coupons.
- Au bureau municipal selon l'horaire d'ouverture.
- En déposant vos chèques accompagnés des coupons dans la boîte aux lettres installée à l'extérieur du bureau municipal.

IMPORTANT d'utiliser le **NUMÉRO DE CLIENT** indiqué sur chaque coupon de votre compte de taxes qui est composé de 3 chiffres **et non** le numéro S.I.P.C. 2987, et ce, afin que le paiement soit appliqué au bon compte.

NOM	MAITRE, MYLÈNE	
MATRICULE	2554 32 1854 0 000 000	
S.I.P.C.	2987	893,83 \$
MUNICIPALITÉ DE AUDET		0.00 \$
INTÉRÊTS/ARRÉRAGES		0.00 \$
ÉCHÉANCE	2021-04-01	PÉNALITÉ 0.00 \$
No CLIENT	157	TOTAL: 893,83 \$



EXEMPLE

INFORMATION MUNICIPALE

- Pour ceux qui possèdent plus d'un compte de taxes, il vous faut **créer autant de dossiers différents que vous possédez de comptes de taxes**, et ce afin que le paiement soit appliqué au bon compte.
- **REÇU ANNUEL**, vous devez faire la demande chaque année pour en obtenir un.

ENVIRONNEMENT ET URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

La firme Urbatek, spécialiste en urbanisme et en inspection municipale, a été retenue par la Municipalité afin d'assurer les services à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

Avant de planifier vos travaux, vous devez vérifier auprès de l'inspecteur en bâtiment et environnement de votre municipalité si les travaux que vous envisagez respectent bien la réglementation en vigueur et nécessitent l'octroi d'un permis.

Sachez également que selon l'article 4.3.3 du règlement sur les permis et certificats, **dans un délai d'au plus 2 mois** de la date du dépôt de la demande, l'inspecteur en bâtiment émet le permis de construction ou de rénovation. Il est donc préférable de prévoir sa demande à l'avance afin d'éviter des inconvénients. Cette précision se veut pour les demandes qui nécessitent des recherches plus approfondies.

RÈGLEMENT # 300 SUR LA GARDE ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX



Vous avez un animal de compagnie? Connaissez-vous le règlement sur la garde et le contrôle des animaux? Celui-ci est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Audet ou au bureau de la municipalité aux heures ordinaires d'ouverture. Relativement à ce règlement, nous tenons à vous informer que le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer toute place publique ou toute propriété privée.

ENVIRONNEMENT ET URBANISME

salie par les dépôts de matières fécales laissés par son animal et en disposer de manière hygiénique. Quiconque contrevient à l'une des dispositions du règlement commet une infraction et est passible d'une amende. Soyez respectueux de votre environnement !

RÈGLEMENT NO 350 RELATIF À LA CIRCULATION

Chaussée couverte d'eau ou autres substances

60 \$ 45. Tout conducteur doit, lorsque la chaussée est couverte d'eau, de boue, de neige fondante ou de toute autre substance, réduire sa vitesse de manière à ne pas éclabousser les piétons ou les cyclistes qui se trouvent soit en bordure de la rue, soit sur le trottoir ou à tout autre endroit à proximité d'une rue.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

INTRODUCTION PAR EFFRACTION

Bien souvent, le cambrioleur agit par opportunisme. Ainsi, s'il décèle certaines négligences apparentes à votre résidence, il sera plus susceptible de passer à l'acte. Prenez les mesures nécessaires pour éviter que votre domicile devienne invitant pour un voleur.

Mes voisins peuvent-ils jouer un rôle?

- Entretenez des relations cordiales avec vos voisins. Vous pourrez alors assurer une surveillance et une sécurité réciproques de vos résidences.

Comment puis-je protéger mon domicile lorsque je m'absente?

- Verrouillez toujours les portes et les fenêtres lorsque vous quittez votre résidence.
- Évitez d'annoncer vos absences, que ce soit en personne, par écrit, dans le message de votre répondeur téléphonique, dans les médias sociaux ou dans votre message d'absence par courriel.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Que faire si je suis victime d'un vol?

- À votre retour à la maison, si vous constatez qu'une porte ou une fenêtre a été forcée, n'entrez pas dans la maison. Rendez-vous plutôt chez un voisin pour appeler la police.
- Si vous constatez un vol une fois entré dans la maison, ne touchez à rien. Sortez et allez chez un voisin pour appeler la police.
- Évitez de faire partie des 12 % des victimes d'introduction par effraction qui l'ont été plus d'une fois. Effectuez une inspection de votre résidence et appliquez les conseils de prévention.

Comment rendre mon système d'alarme optimal ?

- Munissez-vous d'un système relié à une centrale de surveillance qui alertera le service de police, au besoin.
- Faites affaire avec une entreprise spécialisée qui vous fournira une garantie.
- Vérifiez régulièrement le fonctionnement de votre système d'alarme.
- Dotez votre système d'alarme d'une source de courant auxiliaire qui permettra de le garder en fonction s'il y a une panne d'électricité.
- Placez des autocollants dans les portes et les fenêtres indiquant que votre résidence est munie d'un système d'alarme.

Pour plus de détails sur ce sujet, visitez www.securitepublique.gouv.qc.ca .

Source : www.securitepublique.gouv.qc.ca

PAGE DES CITOYENS

REMERCIEMENT

Suite à l'incendie survenu le 9 janvier à la résidence de Mme Tina Laplante, M. René Laplante et sa fille Tina Laplante, tiennent à faire part de leur gratitude à Mme Katy Lacroix et M. Éric Bégin pour l'organisation d'une collecte de fonds et des remerciements pour la contribution des citoyens ainsi qu'à la Municipalité de Audet.

Merci encore pour votre générosité et votre soutien!

PAGE DES CITOYENS

SAVIEZ-VOUS QUE...

La Municipalité de Audet offre des programmes avantageux :

- Accès au Centre sportif Mégantic et au Complexe Baie-des-Sables au tarif résident.
- Programme de remboursement de 50% à l'achat de couches de coton.
- Remboursement de 50% de l'inscription à la Médiathèque Nelly-Arcan de Lac-Mégantic.
- Entente avec Sanitaire Lac-Mégantic pour se départir des encombrants gratuitement.

INSCRIPTION À NOTRE INFOLETTRE

Afin de consulter les différentes informations, nouvelles et documents sur les dossiers de votre municipalité, veuillez consulter notre site internet au www.munaudet.qc.ca. Inscrivez-vous à l'infolettre pour être informé rapidement de la parution d'une nouvelle.

De plus, vous retrouverez dans la zone « Résident » l'option de faire des demandes en ligne pour un permis de feu ou un permis de construction. De plus, si vous avez des photos numériques de la Municipalité de Audet que nous pourrions insérer dans le site Internet, veuillez s.v.p. nous les faire parvenir par courriel.

BOTTIN DES COMMERCE ET SERVICES



Sur le site internet de la Municipalité de Audet un bottin des commerces et services est publié.

Pour les entreprises nouvelles ou celles qui aimeraient apporter des modifications à leur inscription sur notre site ou si vous désirez nous faire parvenir votre enseigne, nous vous remercions d'acheminer vos demandes au numéro suivant : 819-583-1596 ou par courriel: munaudet@axion.ca .

PAGE DES CITOYENS



En avril, les saines habitudes de vie seront de nouveau en vedette.

Et si on profitait de l'arrivée du beau temps pour s'activer davantage à l'extérieur?

Quelle belle occasion de prendre soin de sa santé physique et mentale! Et par là, de faire

le plein d'énergie, de gérer son stress, d'améliorer sa forme et même de mieux dormir. Allez, ce printemps, jouez dehors! Pour obtenir davantage d'idées et d'inspiration pour vous activer dans le plaisir, consultez la page Facebook **TOUGO**.

Des concours et un entraînement virtuel gratuit

Pendant le mois d'avril, deux grands concours seront proposés à **montougo.ca** ainsi que sur la page Facebook de TOUGO. Le concours Facebook *Coup de cœur dans ma ville!* donnera la chance aux citoyens de partager leur activité ou leur lieu de prédilection dans leur ville pour bouger, tel qu'un parc, une installation ou encore une activité. Également, le grand concours *Santé & Bien-être*, présenté par la Sun Life, offrira à la personne gagnante un programme de remise en forme personnalisé, d'une valeur de 1 500 \$, et 500 \$ en équipements sportifs (valeur totale de 2 000 \$).

Pour clore ce mois actif, l'équipe de Cardio Plein Air offrira gratuitement un entraînement de 45 minutes **sous forme de Facebook Live**, lors du **Rendez-vous actif TOUGO, le dimanche 2 mai 2021**.

Source : <https://montougo.ca/>



**Bouger dans
sa ville**

PAGE DES CITOYENS

LA DOYENNE DE AUDET NOUS A QUITTÉE

À Audet, le 16 mars, à l'âge vénérable de **105 ans**, est décédée Madame Alice Bilodeau Boucher. Nos sincères sympathies à la famille!



**Le 211 vous aide
à trouver les ressources
et services dont vous
avez besoin.**

- Aide alimentaire et matérielle
- Logement
- Emploi et revenu
- Santé mentale
- Services gouvernementaux...

**Le 211 est là
pour vous.**

**Service
confidentiel
et gratuit.**



211



211quebecregions.ca



Clavardage en ligne



Centraide

Financé par:

Canada

MÉLI-MÉLO



Vendredi 2 avril et Lundi 5 avril 2021

Point d'embarquement :

Épicerie BLR
253, rue Principale, Audet

Journées de transport : lundi et jeudi

Pour réserver, veuillez le faire 24 heures à l'avance du lundi au vendredi entre 8 h 00 et 15 h 30 au [819 583-4263](tel:819-583-4263) ou sans frais au [1 877 583-4263](tel:1-877-583-4263)

Inscription obligatoire au préalable



DATE DE TOMBÉE du bulletin municipal
« **Municipalité de Audet, vous informe** »
pour le mois de mai: 20 avril 2021